

Assemblée fédérale

Les conseils législatifs se sont réunis le lundi 7 juin 1937, à 18 heures, pour la huitième session de la 30^e législature.

Sont entrés au Conseil national:

M. Thomas *Holenstein-Harden*, docteur en droit, avocat, de Bütschwil, à St-Gall, en remplacement de M. Johann Müller, décédé;

M. Johann *Vögtle*, conducteur de travaux, de Schaffhouse, à Wädenswil, en remplacement de M. Balthasar Zimmermann, démissionnaire.

Sont entrés au Conseil des Etats:

M. Remigi *Joller*, conseiller d'Etat, négociant, de Dallenwil, à Stans, en remplacement de M. Anton Zumbühl, démissionnaire.

M. Armin *Locher*, brasseur, de et à Oberegg, en remplacement du Dr Carl Rusch, démissionnaire.

417

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 1^{er} juin 1937.)

Le lieutenant-colonel Max Thommen, de Waldenburg, jusqu'ici adjoint, est nommé commandant de la régie fédérale des chevaux à Thoune.

(Du 2 juin 1937.)

Suivant une communication de la légation d'Autriche, M. Otto Rohner, consul général honoraire et gérant du consulat d'Autriche à St-Gall, et M. Rist, vice-consul de ce pays en cette ville, ont été relevés de leurs fonctions. Le consulat à St-Gall a cessé son activité et son district consulaire a été rattaché à celui du consulat d'Autriche à Zurich.

(Du 3 juin 1937.)

M. Mirko Ros, Dr ing. h. c., de Dättwil (Argovie), jusqu'ici professeur titulaire, est nommé directeur et président du directoire du laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches pour l'industrie, la construction et les arts et métiers, ainsi que professeur ordinaire (connaissance des matériaux, dans le domaine mécanique, et essai des matériaux) à l'école polytechnique fédérale.

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1937
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.06.1937
Date	
Data	
Seite	80-80
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 217

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.